



Procès-verbal
Le mardi 15 octobre 2002 - n° 118

14 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 14 h 04.

Moment de recueillement

À l'invitation de Mme la Présidente, M. Dumont (Rivière-du-Loup), accueille la nouvelle députée de Berthier, Mme Grégoire, et M. Landry, premier ministre, accueille le nouveau député de Lac-Saint-Jean, M. Tremblay.

Mme Grégoire (Berthier) et M. Tremblay (Lac-Saint-Jean) prennent ensuite la parole. M. Landry, premier ministre, M. Dumont (Rivière-du-Loup) et M. Charest, chef de l'opposition officielle, font quelques remarques.

Enfin, Mme la Présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux députés.

Mme la Présidente informe l'Assemblée de certains principes qui la guideront dans la gestion de la période des questions et réponses orales et dans la détermination de l'ordre dans lequel les affaires inscrites par les députés de l'opposition seront débattues.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

En se basant sur les principes énoncés dans la décision du Président Saintonge rendue le 12 décembre 1989 et sur les statistiques de la 34^e Législature, la présidence accordera aux députés indépendants deux questions principales par cinq séances. De façon générale, ils continueront de poser leur question principale au quatrième rang.

En ce qui concerne la détermination de l'ordre dans lequel les affaires inscrites par les députés de l'opposition seront débattues, en se basant sur les statistiques des dernières législatures, une motion inscrite par un député indépendant pourrait être débattue au cours d'une session. Étant entendu que l'opposition officielle doit jouir d'une place prépondérante dans l'exercice du contrôle parlementaire, la première motion de la présente période de travaux parlementaires qui se terminera en décembre sera accordée à un député de l'opposition officielle, soit le député de Kamouraska-Témiscouata. Par la suite, une telle motion pourra être accordée à un député indépendant.

15 octobre 2002

Puis, Mme la Présidente dépose le texte de la décision.

(Dépôt n° 1352-20021015)

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Goupil, ministre de la Solidarité sociale, dépose :

Le plan d'action 2002-2003 du Centre de recouvrement ;

(Dépôt n° 1353-20021015)

Le plan d'action 2002-2003 de la Sécurité du revenu.

(Dépôt n° 1354-20021015)

M. Gendron, ministre des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport annuel du ministère des Ressources naturelles, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;

(Dépôt n° 1355-20021015)

Le rapport annuel de la Société de développement de la Baie-James, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2001.

(Dépôt n° 1356-20021015)

M. Bégin, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel de la Commission des services juridiques, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;

(Dépôt n° 1357-20021015)

15 octobre 2002

Le rapport annuel du Conseil interprofessionnel du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.

(Dépôt n° 1358-20021015)

M. Arseneau, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Le rapport de la Financière agricole, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002 ;

(Dépôt n° 1359-20021015)

Le rapport de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002.

(Dépôt n° 1360-20021015)

M. Legendre, ministre responsable de la Jeunesse, du Tourisme, du Loisir et du Sport, dépose :

L'entente concernant la pratique des activités de chasse à des fins alimentaires, rituelles ou sociales entre le gouvernement du Québec et le Conseil de la nation Huronne-Wendate ;

(Dépôt n° 1361-20021015)

Une modification à l'entente entre le gouvernement du Québec et le Conseil de la Première nation malécite de Viger concernant la pratique des activités de chasse et de piégeage à des fins alimentaires ou sociales ;

(Dépôt n° 1362-20021015)

Une modification à l'entente entre le gouvernement du Québec et la Nation micmac de Gespeg concernant la pratique des activités de chasse à des fins alimentaires, rituelles ou sociales.

(Dépôt n° 1363-20021015)

15 octobre 2002

M. Boisclair, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 60 concernant l'impact des multi-sites sur les joueurs pathologiques, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 mai 2002 par M. Williams (Nelligan) ;

(Dépôt n° 1364-20021015)

La réponse à la question écrite n° 61 concernant les études sur le fonctionnement des sites détenant plus d'un permis d'alcool et exploitant plus de cinq appareils de loterie-vidéo, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 7 mai 2002 par M. Williams (Nelligan) ;

(Dépôt n° 1365-20021015)

La réponse à la question écrite n° 65 concernant l'indicateur utilisé pour ajuster les prestations d'aide sociale, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 21 mai 2002 par M. Sirros (Laurier-Dorion) ;

(Dépôt n° 1366-20021015)

La réponse aux questions écrites n° 66 et 67 concernant le Plan de relance de la Gaspésie, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 31 mai 2002 par Mme Normandeau (Bonaventure) ;

(Dépôt n° 1367-20021015)

La réponse à la question écrite n° 68 concernant les centres de réadaptation pour personnes handicapées intellectuelles, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 31 mai 2002 par M. Williams (Nelligan) ;

(Dépôt n° 1368-20021015)

La réponse à la question écrite n° 69 concernant l'utilisation de la roténone, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 13 juin 2002 par M. Benoit (Orford) ;

(Dépôt n° 1369-20021015)

La réponse écrite à une pétition présentée le 16 mai 2002 par M. Rioux (Matane), M. Charest, chef de l'opposition officielle, et M. Dumont (Rivière-du-Loup) concernant le financement des maisons d'hébergement ;

(Dépôt n° 1370-20021015)

La réponse écrite à une pétition présentée le 16 mai 2002 par M. Paré (Lotbinière) concernant le nombre de médecins dans la MRC de Bécancour ;

(Dépôt n° 1371-20021015)

15 octobre 2002

La réponse écrite à une pétition présentée le 16 mai 2002 par Mme Leblanc (Beauce-Sud) concernant l'aide aux personnes en situation de pauvreté ;
(Dépôt n° 1372-20021015)

La réponse écrite à une pétition présentée le 29 mai 2002 par M. Benoit (Orford) concernant une étude sur les effets toxicologiques des gaz provenant de l'usine d'équarrissage Alex Couture inc. dans la ville de Charny ;
(Dépôt n° 1373-20021015)

La réponse écrite à une pétition présentée le 5 juin 2002 par M. Paquin (Saint-Jean) concernant les soins et les ressources consacrées aux enfants d'âge scolaire ;
(Dépôt n° 1374-20021015)

La réponse écrite à une pétition présentée le 5 juin 2002 par Mme Normandeau (Bonaventure) concernant les déductions fiscales aux résidents des régions éloignées ;
(Dépôt n° 1375-20021015)

La réponse écrite à une pétition présentée le 7 juin 2002 par M. Paquin (Saint-Jean) concernant l'approbation des fonds nécessaires à l'agrandissement de l'école des Prés-Verts ;
(Dépôt n° 1376-20021015)

La réponse écrite à une pétition présentée le 7 juin 2002 par M. Vallières (Richmond) concernant le reclassement des fonctionnaires suite au transfert fédéral-provincial de la main d'œuvre ;
(Dépôt n° 1377-20021015)

La réponse écrite à une pétition présentée le 12 juin 2002 par M. Paquin (Saint-Jean) concernant l'interdiction du port d'armes blanches dans les écoles ;
(Dépôt n° 1378-20021015)

La réponse écrite à une pétition présentée le 12 juin 2002 par Mme Thériault (Anjou) concernant l'attribution d'un médicament à une personne atteinte du déficit en ornithine transcarbamylase ;
(Dépôt n° 1379-20021015)

La réponse écrite à une pétition présentée le 13 juin 2002 par M. Bergeron (Iberville) concernant la constitution de la nouvelle municipalité de Sutton ;
(Dépôt n° 1380-20021015)

15 octobre 2002

La réponse écrite à une pétition présentée le 13 juin 2002 par M. Dion (Saint-Hyacinthe) et Mme Houda-Pepin (La Pinière) concernant la libération d'Ingrid Betancourt ;

(Dépôt n° 1381-20021015)

La réponse écrite à deux pétitions présentées le 13 juin 2002 par M. Whissell (Argenteuil) concernant l'implantation et l'agrandissement des porcheries sur le territoire de cette municipalité et l'adoption du règlement de contrôle intérimaire de la MRC de la Vallée du Richelieu ;

(Dépôt n° 1382-20021015)

La réponse écrite à une pétition présentée le 13 juin 2002 par M. Fournier (Châteauguay) concernant la Coalition Priorité Cancer au Québec et les ressources du Programme québécois de lutte contre le cancer ;

(Dépôt n° 1383-20021015)

La réponse écrite à une pétition présentée le 14 juin 2002 par M. Laporte (Outremont) concernant le projet de loi n° 84, Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation ;

(Dépôt n° 1384-20021015)

La réponse écrite à une pétition présentée le 14 juin 2002 par M. Williams (Nelligan) concernant la Coalition Priorité Cancer et le programme québécois de lutte contre le cancer ;

(Dépôt n° 1385-20021015)

La réponse écrite à une pétition présentée le 14 juin 2002 par M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) concernant les concours réservés dans la fonction publique.

(Dépôt n° 1386-20021015)

15 octobre 2002

Mme la Présidente dépose :

Une lettre, en date du 8 juin 2002, qu'elle a reçue de M. Pierre Marois, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, concernant la nomination de M^e Céline Giroux et de M^e Roger Lefebvre à titre de vice-présidents de la Commission ;

(Dépôt n° 1387-20021015)

Le rapport annuel du Directeur général des élections, ainsi que le rapport annuel de la Commission de la représentation électorale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002. Les activités reliées à l'application de la *Loi électorale* couvrant la période du 1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002 et les activités reliées à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* couvrant la période du 1^{er} janvier 2001 au 31 mars 2002 ;

(Dépôt n° 1388-20021015)

Le rapport de la Commission de la représentation électorale du Québec concernant les dépenses reliées à la délimitation des circonscriptions électorales ;

(Dépôt n° 1389-20021015)

Les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 4 septembre 2002 :

- Décision 1105 concernant le Règlement relatif à l'octroi d'une allocation spéciale à la députée de Mercier ;

(Dépôt n° 1390-20021015)

- Décision 1108 concernant le Règlement sur l'équité salariale à l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 1391-20021015)

Le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale, en date du 15 octobre 2002 ;

(Dépôt n° 1392-20021015)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Bécharde (Kamouraska-Témiscouata) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 16 octobre 2002, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1393-20021015)

15 octobre 2002

Dépôts de rapports de commissions

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 28 août et 3 septembre 2002, a tenu des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le document de consultation intitulé *Mesures visant à instituer un nouveau Code de procédure civile et comportant une proposition quant aux deux premiers livres de ce code*.

(Dépôt n° 1394-20021015)

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 29 août, 4, 5 et 12 septembre 2002, a tenu des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi :

n° 109 Loi sur l'Observatoire québécois de la mondialisation

(Dépôt n° 1395-20021015)

M. Paré (Lotbinière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 3 et 11 septembre 2002, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi :

n° 78 Loi budgétaire n° 2 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1396-20021015)

M. Dion (Saint-Hyacinthe), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, les 10 et 11 septembre 2002, a tenu des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur l'avant-projet de loi intitulé « Loi sur l'aquaculture commerciale ».

(Dépôt n° 1397-20021015)

15 octobre 2002

Dépôt de pétitions

Mme Blanchet (Crémazie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 72 961 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le conflit de travail de Vidéotron.

(Dépôt n° 1398-20021015)

Interventions portant sur une violation de droit ou de privilège ou sur un fait personnel

Mme la Présidente informe l'Assemblée qu'elle a reçu du député de Nelligan, dans les délais requis, une demande d'intervention sur une violation de droit ou de privilège concernant la Régie régionale de la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean qui se serait prévalu de dispositions législatives non adoptées.

Mme la Présidente prend cette affaire en délibéré.

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 127 du Règlement, M. Brouillet, premier vice-président, propose :

QUE M. François Corriveau, député de Saguenay, et M. Stéphan Tremblay, député de Lac-Saint-Jean, soient membres de la Commission de l'aménagement du territoire ;

QUE Mme Marie Grégoire, députée de Berthier, et M. Stéphan Tremblay, député de Lac-Saint-Jean, soient membres de la Commission des finances publiques ;

15 octobre 2002

QUE Mme Sylvie Lespérance, députée de Joliette, et
Mme Cécile Vermette, députée de Marie-Victorin, soient
membres de la Commission des affaires sociales ;

Et, conformément à l'article 129 du Règlement :

QUE M. François Gaudreau, député de Vimont,
remplace M. François Corriveau, député de Saguenay, comme
membre de la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Morin, whip en chef du
gouvernement, propose :

QUE Mme Manon Blanchet, députée de Crémazie, soit
membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de
l'alimentation.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boisclair, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions
publiques dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi
n° 112, Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.
-

Mme la Présidente donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de
travail afin de préparer l'audition du sous-ministre de la santé et des
services sociaux concernant les services à domicile.

15 octobre 2002

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme la Présidente informe l'Assemblée que, le mercredi 16 octobre 2002, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata).

Cette motion se lit comme suit :

QUE les gouvernements du Québec et du Canada viennent en aide aux travailleurs et aux industries forestières du Québec affectés par le conflit du bois d'œuvre en mettant immédiatement en place des mesures efficaces notamment, en ce qui concerne le gouvernement du Québec: en implantant des programmes particuliers de formation pour les travailleurs, en intensifiant les travaux sylvicoles, en adoptant un moratoire sur toute nouvelle mesure qui nuirait à l'industrie et en développant des alternatives pour l'utilisation du bois d'œuvre et notamment, en ce qui concerne le gouvernement du Canada: en bonifiant le programme d'assurance-emploi, en facilitant l'accès aux crédits pour les entreprises et en évaluant la possibilité de créer une société de la Couronne qui pourrait importer du bois aux États-Unis.

AFFAIRES DU JOUR

Débat restreint sur les rapports de commissions

À la demande de M. Boisclair, leader du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 94 du Règlement, l'Assemblée reporte le débat sur le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a tenu des auditions publiques dans le cadre de la consultation générale sur la problématique des fluctuations du prix de l'essence et leur impact sur l'économie québécoise. Ce rapport contient des recommandations.

15 octobre 2002

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 252 et 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques relatif au projet de loi n° 78, Loi budgétaire n° 2 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires.

Le rapport est adopté à la majorité des voix.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Julien, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 78, Loi budgétaire n° 2 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 78 est adopté.

À 16 h 32, M. Bissonnet, troisième vice-président, suspend les travaux.

Débats de fin de séance

À 16 h 57, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Charest, chef de l'opposition officielle, à M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant les effets de la *Loi visant la prestation continue de services médicaux d'urgence* ;

15 octobre 2002

- le deuxième, sur une question adressée par Mme Delisle (Jean-Talon) à Mme Marois, ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche, concernant les comptoirs de vente de Loto-Québec dans les hôpitaux de Robert-Giffard et de Louis-Hippolyte-Lafontaine. M. Roger Bertrand, ministre délégué à la Santé, aux Services sociaux, à la Protection de la jeunesse et à la Prévention, remplace la ministre des Finances, de l'Économie et de la Recherche pour ce débat.

À 17 h 34, M. Brouillet, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 16 octobre 2002, à 10 heures.

La Présidente

LOUISE HAREL